

QUI SOMMES-NOUS ?



NOTRE STRUCTURE

5 membres collège « employeurs »

- **3 MEDEF :**
 - Philippe Lafforgue,
 - Alain Desbons,
 - Christian Jelonch (président)
- **1 CPME :**
 - Nadège Fournier
- **1 U2P :**
 - Jean-Claude Turchetti

Le CSTG32 est le Service de Prévention et de Santé au Travail du Gers.

Notre structure est une association type loi 1901.

Le CSTG32 est administré et géré de façon paritaire par les organisations professionnelles d'employeurs et syndicales de salariés.

5 membres collège « salariés »

- **1 FO :**
 - Lionel Aupest (secrétaire)
- **1 CFDT :**
 - Maritchu Curutchet
- **1 CFTC :**
 - Yannick Minguez
- **1 CGC :**
 - Philippe Marcellin
- **1 CGT :**
 - Francis Buffaral

L'activité du service s'exerce dans le cadre :

- D'un projet pluriannuel de service (2022 -2027)
- D'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)
- D'un agrément par la DREETS
- D'une certification AFNOR SPEC 2217 (certification niveau 1 obtenue en mars 2025)

NOTRE STRUCTURE

10 représentants Syndicats salariés

- **2 FO :**
 - Lionel Aupest,
 - Guy Houriez
- **2 CFDT :**
 - Marichu Curutchet,
 - Marie Thoueille
- **2 CFTC :**
 - Yannick Minguez,
 - Bruno Frosi
- **CGC :**
 - Philippe Marcellin,
 - Camille Pujol
- **CGT :**
 - Francis Buffaral ,
 - Véronique Morselli

Au CSTG32, la commission de contrôle joue un rôle clé pour garantir la gestion transparente et efficace du service. Voici ses principales missions :

- Supervision de la gestion administrative et financière
- Contrôle de l'application de la réglementation
- Représentation des employeurs et des salariés
- Alerte et propositions

5 représentants Organisation Patronales

- **3 MEDEF :**
 - Henri Datas,
 - Alain Desbons,
 - Christian Jelonch
- **1 CPME :**
 - Nadège Fournier (secrétaire)
- **1 U2P :**
 - Jean-Claude Turchetti



NOTRE ACTIVITÉ

- **Mission principale :**

- Eviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail

- **Autres missions :**

- Contribution à la réalisation d'objectifs de santé publique afin de préserver, au cours de la vie professionnelle, un état de santé du travailleur compatible avec son maintien en emploi
- Aide à l'entreprise, de manière pluridisciplinaire, pour l'évaluation et la prévention des risques professionnels en tenant compte de l'impact du télétravail sur la santé et l'organisation du travail .
- Accompagnement de l'employeur, des travailleurs et de leurs représentants dans l'analyse de l'impact sur les conditions de santé et de sécurité des travailleurs de changements organisationnels importants dans l'entreprise
- Participation à des actions de promotion de la santé sur le lieu de travail, dont des campagnes de vaccination et de dépistage, des actions de sensibilisation aux bénéfices de la pratique sportive et des actions d'information et de sensibilisation aux situations de handicap au travail

- **Nos trois métiers :**

- La prévention des risques professionnels
- Le suivi individuel de l'état de santé des salariés
- La prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Agrément du CSTG32 : Autorisation administrative, délivrée par la DREETS*, qui valide que le service remplit les critères de compétence, d'organisation, et de moyens nécessaires pour assurer la mission de suivi et de prévention des risques professionnels auprès des entreprises adhérentes. Cet agrément est essentiel pour que le SPSTI/ puisse fonctionner légalement et garantir la qualité des services rendus en matière de santé au travail.

Date d'agrément : 24 mai 2022 pour une durée de 5 ans

CPOM du CSTG32 (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) : accord signé entre un SPSTI, la CARSAT* et la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). Il fixe des objectifs spécifiques et les moyens pour les atteindre sur plusieurs années. Ce contrat permet de renforcer la transparence et la performance des SPSTI en matière de prévention des risques professionnels et de santé au travail, en veillant à ce que les ressources soient alignées sur les missions de prévention et d'accompagnement des entreprises et salariés.

Date de signature : 1er Juillet 2025

Thématiques choisies : Prévention de la désinsertion professionnelle Troubles musculo-squelettiques

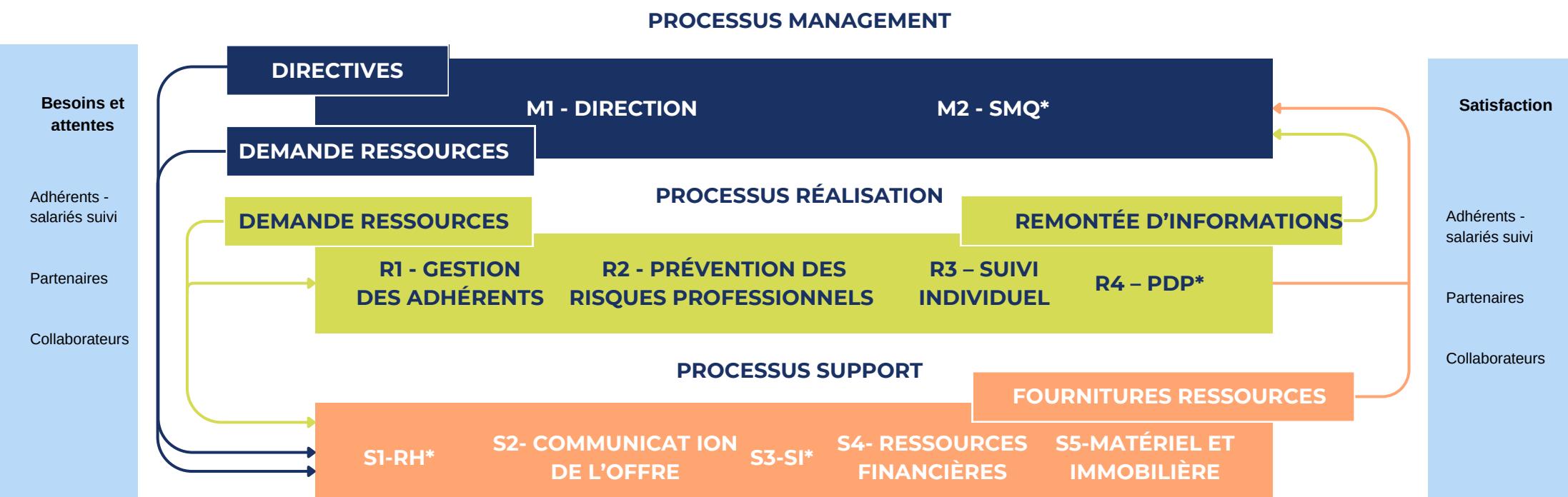
Agrément intérimaire : 24 mai 2022 pour une durée de 5 ans

* DREETS : Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

* SPSTI : Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises

* CARSAT: Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

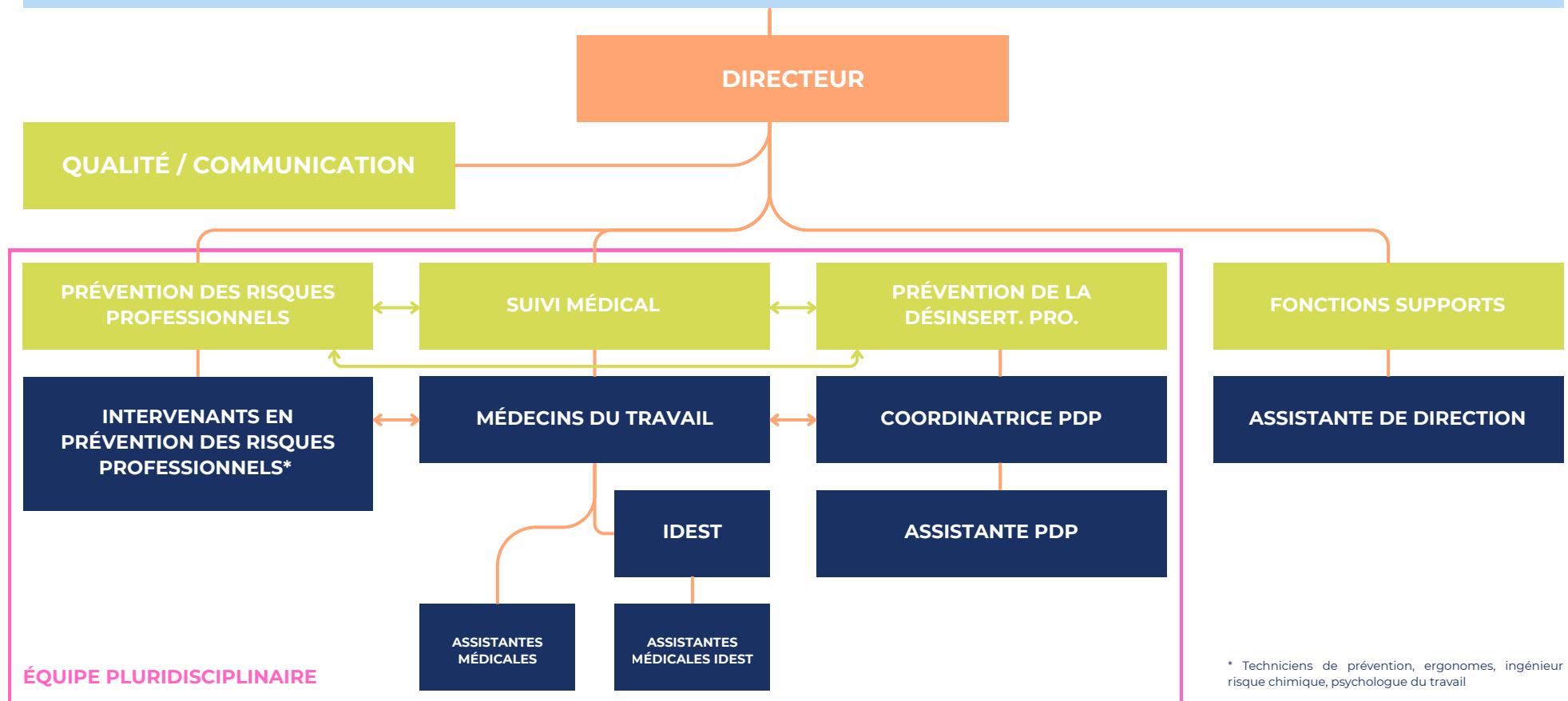
CARTOGRAPHIE DES PROCESSUS



SMQ* : Système de Management de la Qualité
 RH* : Ressources humaines
 SI* : Système d'information
 PDP* : Prévention de la désinsertion professionnelle

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – CONSEIL D'ADMINISTRATION – COMMISSION DE CONTRÔLE – PRÉSIDENT





NOTRE STRATÉGIE

- **Satisfaction** des entreprises adhérentes et des salariés suivis, quant au service rendu
- **Pérennité** de l'association CSTG32
- **Epanouissement** des collaborateurs

PROJET DE SERVICE

2022-2027

Le projet de service du CSTG32 (Centre de santé au Travail en Gascogne) définit les objectifs stratégiques et opérationnels du service, en lien avec les besoins des entreprises adhérentes et des salariés, pour renforcer la prévention des risques professionnels et la qualité des prestations.

Deux actions sont actuellement menées par le CSTG32 pour les structures adhérentes :

- **Action 1 : PRICA : Prévention des risques chimiques dans l'aéronautique**
- **Action 2 : Relais de prévention**

Le projet de service est mis à la disposition de tous nos adhérents via leur espace numérique sécurisé sur la plateforme PADOA.



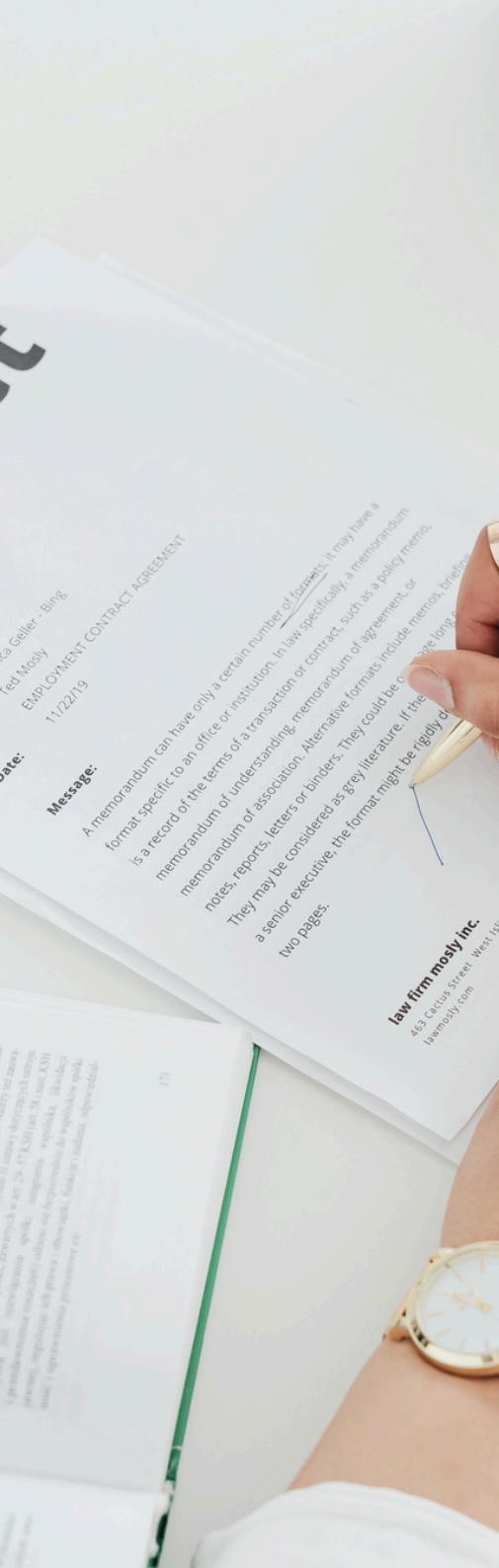
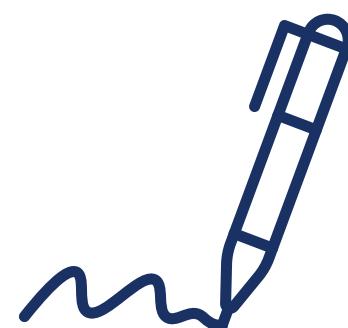
CPOM 2025-2029

Depuis le **1er juillet 2025**, le CSTG32 a signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec la **DREETS** et la **CARSAT**.

Dans ce cadre, nous nous engageons à renforcer nos actions sur deux points :

- **Action 1 : Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)**
- **Action 2 : Prévention des troubles musculosquelettiques (TMS).**

Ces engagements constituent un **axe stratégique majeur** de notre action au service des entreprises et des salariés du territoire, avec une approche ciblée, concertée et adaptée aux besoins réels du terrain.



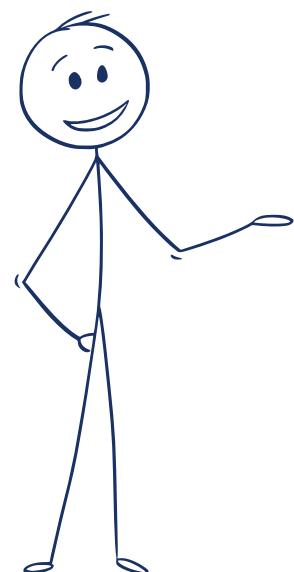


PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Prévention de la santé au travail des salariés des entreprises relevant du régime général dans le département du Gers hors entreprises du BTP dont les codes APE commencent par 42 et 43

Offre socle de service

Norme AFNOR SPEC 2217



POLITIQUE QUALITÉ

Le CSTG32 s'est résolument engagé dans une démarche de Management de la Qualité, en considérant qu'il s'agissait d'une orientation stratégique majeure pour sa reconnaissance, son développement et sa pérennité.

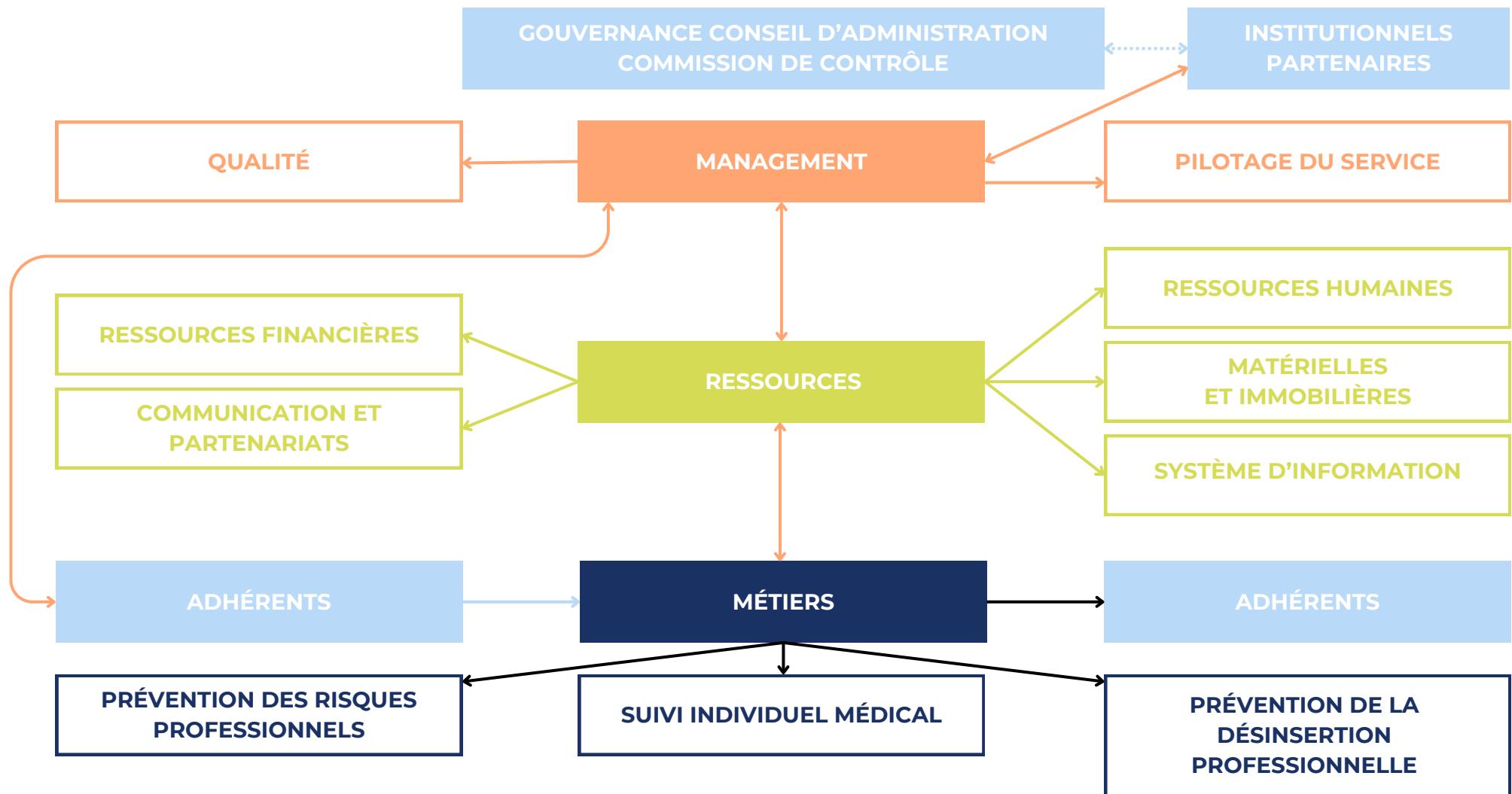
C'est pourquoi il a été décidé la mise en place et le déploiement d'un système de management de la qualité conforme à la SPEC2217 en janvier 2024.

La direction s'engage :

- À ce que l'ensemble des acteurs et du personnel du CSTG32 (direction, administration, équipe pluridisciplinaire, gouvernance, etc.) exercent leurs activités en toute **impartialité**.
- À mettre en place **tous les moyens nécessaires** à la réussite de notre démarche
- À **évaluer** régulièrement l'efficacité de notre système de management de la qualité au regard de l'atteinte des objectifs que nous nous serons fixés
- À contribuer à **l'amélioration permanente**
- À **vous informer** des résultats obtenus

Le CSTG32 a obtenu le **niveau 1 de la SPEC2217** en mars 2025 auprès de l'AFNOR

SCHÉMA D'ORGANISATION PAR PÔLE





NOS AXES QUALITÉ

Gestion des adhérents

- Assurer une gestion rigoureuse et transparente des adhésions, des cotisations et des relations avec les entreprises adhérentes, en garantissant une communication claire.

Prévention des risques professionnels

- Mettre en œuvre des actions adaptées pour identifier, évaluer et réduire les risques au travail, tout en sensibilisant les adhérents aux bonnes pratiques de prévention.

Suivi individuel de l'état de santé

- Veiller au suivi médical des salariés en respectant les obligations réglementaires, afin de contribuer à la préservation de leur santé tout au long de leur carrière.

Prévention de la désinsertion professionnelle

- Accompagner les salariés en situation de fragilité professionnelle pour favoriser leur maintien dans l'emploi, en collaboration avec les parties prenantes et à travers des dispositifs adaptés.

NOTRE SECTEUR GÉOGRAPHIQUE



5 centres fixes

- **Auch** : 6 rue Marc Chagall
- **L'isle Jourdain** : 6 rue Motta Di Livenza
- **Condom** : Chemin de Bellefille
- **Mirande** : 13 rue Lapagne
- **Eauze** : 8 Boulevard St-Blancat



POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) a pour objectif de protéger les données personnelles des individus et de garantir la transparence dans leur traitement. Le CSTG32 s'appuie dans sa politique RGPD sur des documents comme une charte et des procédures pour assurer la conformité avec la réglementation.

Charte RGPD :

- Principes Clés
- Collecte des Données
- Consentement
- Transparence
- Sécurité
- Droits des Personnes

Procédures RGPD :

- Procédure générale RGPD
- Procédure accountability
- Procédure de Gestion des Droits Complète
- Procédure de Gestion des Droits Allégée
- Procédure de Gestion des Violations de Données
- Procédure INS



MOYENS TECHNIQUES

Moyens médicaux :

- Logiciel métier PADOA
- Audiomètre
- Échelles de vision
- Test visio soudeur et contrôleur (norme aéronautique)
- Lang Stereotest
- Visiotest / Test Ishihara (test des couleurs)
- Plaquette de Parinaud
- Tensiomètre
- Stéthoscope
- Balance de pesée
- Échelle de mesure (taille)

Moyens prévention :

- Logiciel métier PADOA
- Dosimètre
- Sonomètre
- Pompe de prélèvement atmosphérique
- Luxmètre
- Thermo-hygromètre
- Fumigène
- Anémomètre

Infrastructure technique :

Sur les centres fixes :

- Salles d'examen médical
- Salles de réunion (Auch et L'Isle-Jourdain)
- Bureaux techniques
- Salle d'analyse à Auch (tests urinaires)



MOYENS TECHNIQUES

Moyens numériques :

- Logiciel métier PADOA
 - Gestion des visites, gestion AMT et gestion des adhésions
 - NOA > Document unique
- Logiciel qualité AGEVAL
 - GED (gestion électronique des documents), gestion des réclamations, Gestion des formulaires qualité, Gestion du plan d'action
- Cliking
 - Gestion des enquêtes de satisfaction
- Sarbacane > outil de mailling
- Médimail
- SAGE

Moyens de communication :

- Réseaux sociaux (LinkedIn)
- Support physique de sensibilisation (escapes games)
- Support numérique de sensibilisation (PPT, brochures, ...)
- Système de visio-conférence sur le site d'Auch